

Le 3 mai 2021

Bonjour,

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est ravi d'annoncer que les entrevues médicales simulées (EMS), le volet oral de l'Examen de certification en médecine familiale, seront **tenues virtuellement à compter d'avril 2022**.

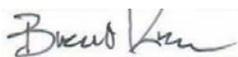
Nous sommes fermement convaincus qu'évaluer l'approche centrée sur le patient lors d'une consultation clinique est un aspect important de la certification en médecine de famille. Le volet oral de l'examen de certification permet de bien procéder à cette évaluation. Comme nous n'avons pas été en mesure d'offrir les EMS en toute sécurité ces deux dernières années durant la pandémie mondiale, nous avons exploré diverses façons de tenir l'examen de façon sécuritaire et efficace pour tous les candidats, les examinateurs et le personnel. Nous travaillerons sans relâche pour préserver dans ce format le haut niveau de camaraderie et de professionnalisme qui correspond aux attentes des examinateurs et des candidats.

Pour plusieurs candidats, la participation à l'examen exigeait auparavant des dépenses supplémentaires de déplacements et d'hébergement ; ce ne sera désormais plus le cas pour la majorité des personnes qui passent l'examen. Toutefois, étant donné que certaines petites communautés rurales et éloignées du Canada ont un service Internet limité, ceux et celles qui y vivent pourraient devoir se rendre à des endroits qui disposent d'un service plus fiable.

Le format de l'examen de certification à deux volets sera de retour au printemps 2022. La composante des simulations cliniques écrites abrégées (SAMP) sera administrée par Prometric dans un centre d'examen ou à distance, et la composante orale, qui consiste en cinq stations d'EMS, aura lieu virtuellement. Tous les candidats souhaitant recevoir la Certification du Collège des médecins de famille du Canada en 2022 devront obtenir la note de passage aux volets écrit et oral. De plus, toutes les personnes qui doivent reprendre l'examen en 2022 devront également réussir les deux volets de l'examen. Les frais d'examen pour 2022 seront fixés au même montant qu'ils l'auraient été pour un examen à deux volets en 2021.

Nous annoncerons vers la fin mai le nom du fournisseur retenu pour l'administration des EMS. Dans le but de vous tenir au courant de ces détails et de ce qu'ils signifient pour vous, nous préparons actuellement une mise à jour du site Web du CMFC, et nous offrirons une série de matériel d'orientation à partir de la fin d'août prochain. Nous vous tiendrons régulièrement au courant des nouveaux renseignements.

Cordialement,



Brent Kvern, MD, CCMF, FCMF
Directeur, Certification et examens